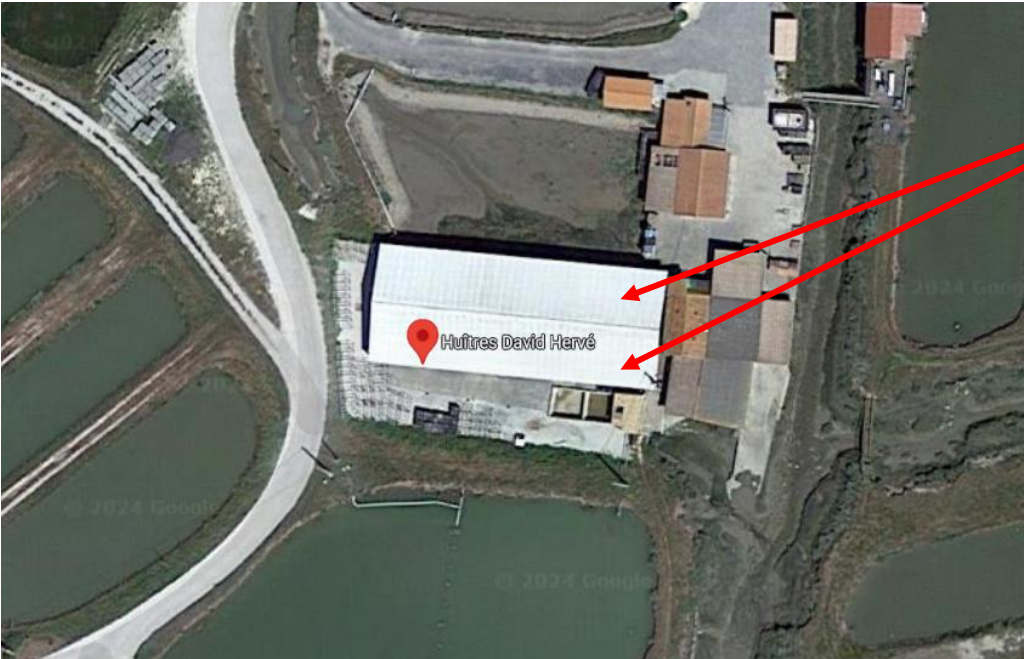
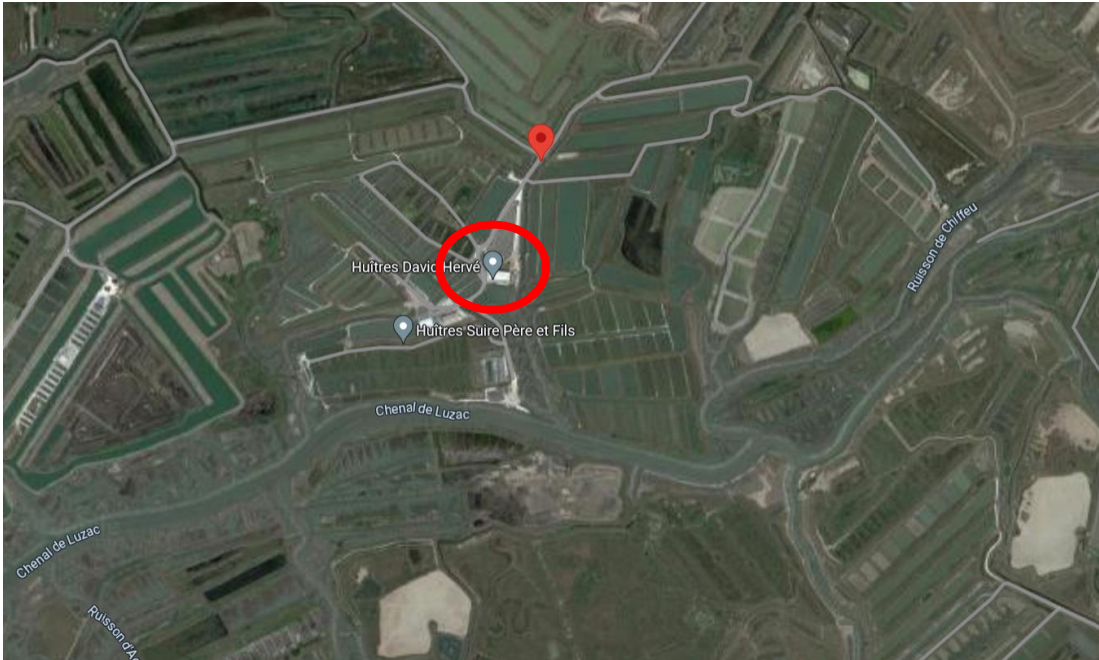


La présente Déclaration Préalable concerne l’installation d’une centrale photovoltaïque en surimposition de toiture sur bâtiment existant d’une puissance de 89,61 kWc, en autoconsommation et revente de surplus de la production.

Adresse du site : **3, route de la Pauline 17320 ST JUST LUZAC**

Références cadastrales : **OG 473 / 1112**

1° L'état initial du terrain et de ses abords indiquant, s'il y a lieu, les constructions, la végétation et les éléments paysagers existants ;



Notice explicative

PA2



Client : **LA CABANON DE L’HUITRE**

Adresse : **3, route de la Pauline 17320 ST JUST LUZAC**

Echelle :

Date : **20/02/2024**

2° Les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages, faisant apparaître, en fonction des caractéristiques du projet :

a) L'aménagement du terrain, en indiquant ce qui est modifié ou supprimé ;



Installation de 206 capteurs photovoltaïques en surimposition de toiture

Notice explicative		PA2
	Client : LA CABANON DE L’HUITRE	Echelle :
	Adresse : 3, route de la Pauline 17320 ST JUST LUZAC	Date : 20/02/2024

b) L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants ;

Seule la toiture de ce bâtiment est concernée par la pose des panneaux solaires. Ils seront positionnés sur les versants nord et sud de la couverture et occuperont environ 460 m² de celles-ci. L'onduleur sera placé sur le mur extérieur du bâtiment dans un local grillagé, galvanisé gris.

La centrale solaire sera composée de 206 panneaux photovoltaïques monocristallins VERTEX S de Trina Solar. (Cf. Fiche technique jointe) installés en surimposition de toiture avec système de fixation Joris Solar Optroof + brides.

Installation d'une surface de 460 m², soit 89,61 kWc. Les modules seront positionnés sur 2 pans de toiture.

c) Le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain ;

La végétation existante ne sera pas perturbée et sera entretenue pour permettre l'intégration du projet dans son environnement. Pas d'autre traitement spécifique nécessaire.

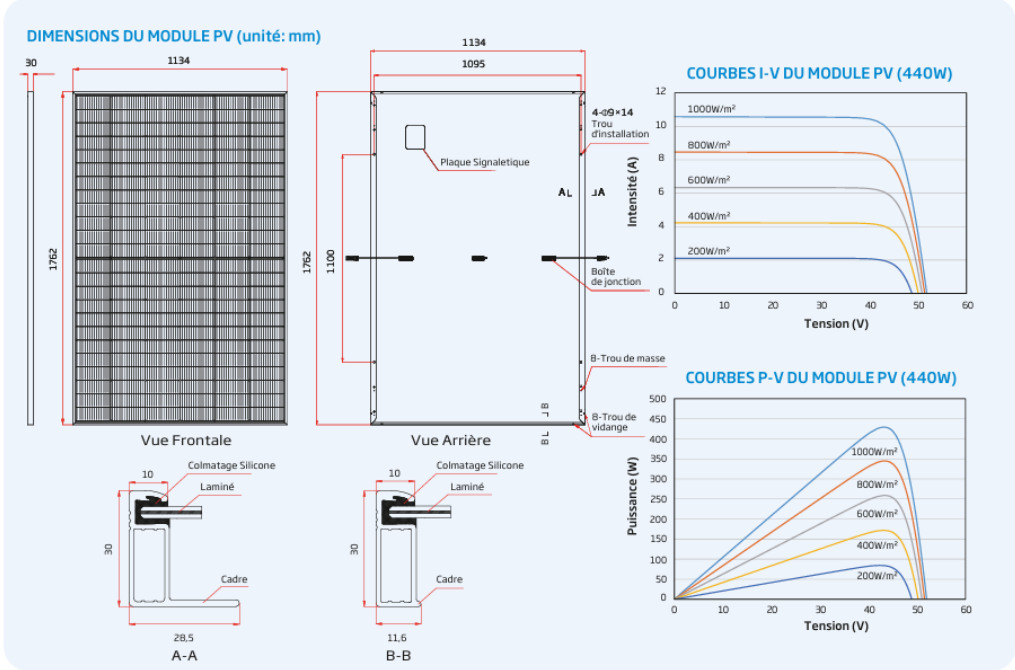
Notice explicative		PA2
	Client : LA CABANON DE L'HUITRE	Echelle :
	Adresse : 3, route de la Pauline 17320 ST JUST LUZAC	Date : 20/02/2024

d) Les matériaux et les couleurs des constructions ;

Les panneaux :

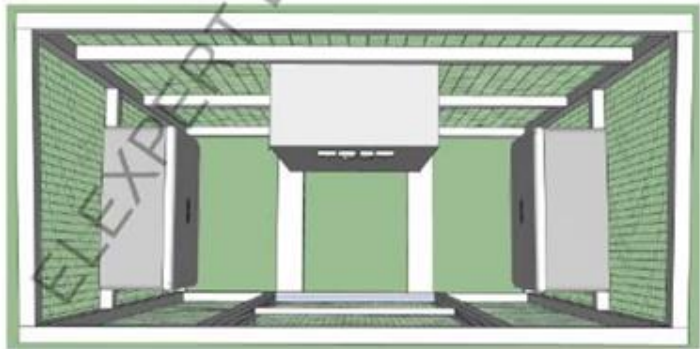


MODULE BI-VERRE N type i-TOPCon



Les panneaux sont noirs avec le cadre en aluminium noir.

Le local onduleur :



Notice explicative

PA2



Client : LA CABANON DE L'HUITRE

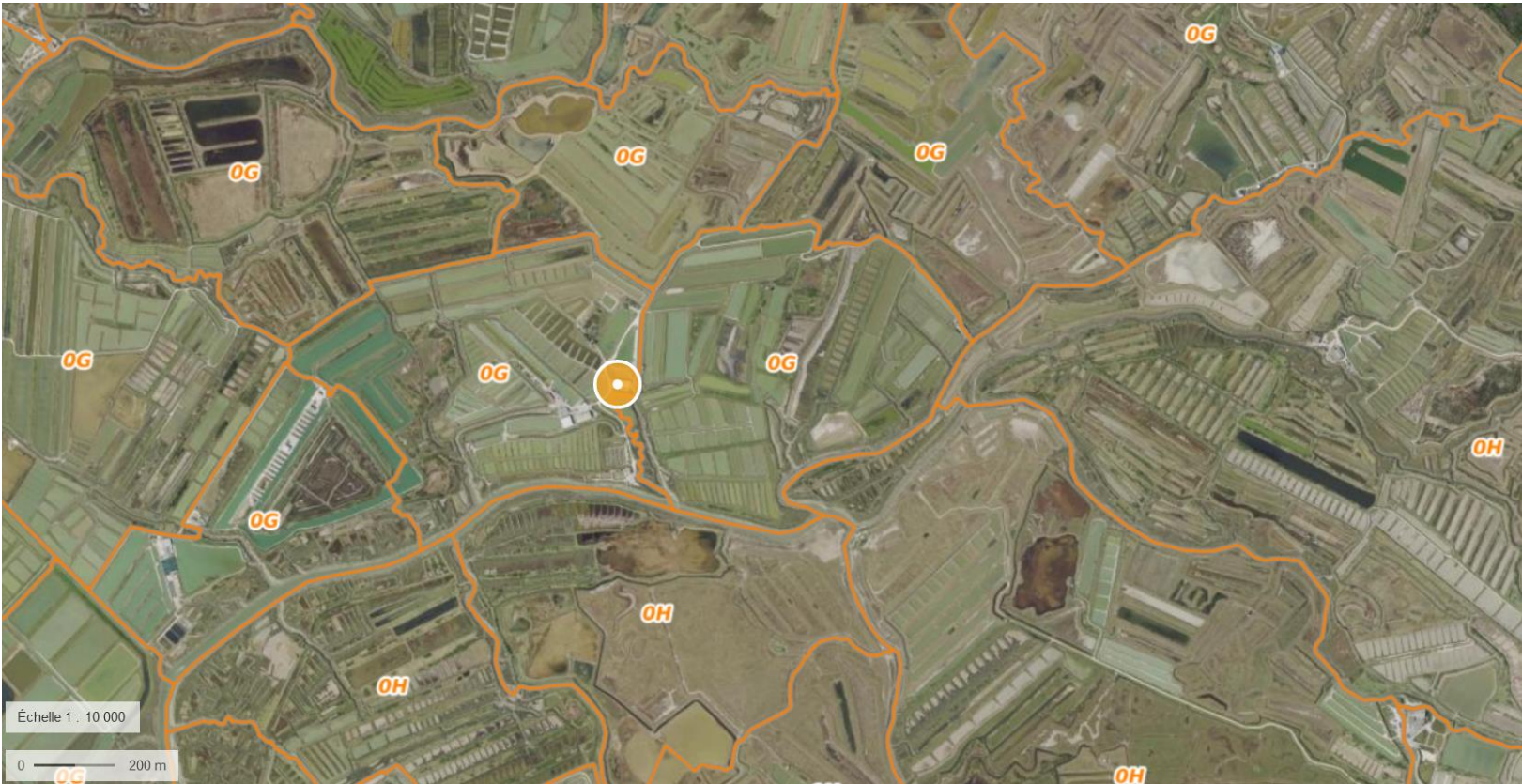
Adresse : 3, route de la Pauline 17320 ST JUST LUZAC

Echelle :

Date : 20/02/2024

e) Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer ;
La végétation existante ne sera pas perturbée et sera entretenue pour permettre l'intégration du projet dans son environnement.

f) L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement.
Néant, il n'y a pas d'aménagement nécessaire pour l'accès au terrain.



Notice explicative

PA2



Client : **LA CABANON DE L’HUITRE**

Adresse : **3, route de la Pauline 17320 ST JUST LUZAC**

Echelle : ***Plan 1/10 000***

Date : **20/02/2024**